



O.D.A.S.C.E.

Office de Développement par l'Automatisation
et la Simplification du Commerce Extérieur

ODASCE 79, rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS
Tél : 33 (0)1 55 34 76 81 / Fax : 33 (0)1 55 34 38 20 / Email : odasce@wanadoo.fr

A REMPLIR PAR PARTICIPANT ET A RENVOYER IMPERATIVEMENT A ODASCE
ONE REGISTRATION FORM PER PARTICIPANT - PLEASE RETURN TO ODASCE

ENTREPRISE / COMPANY OR ORGANISATION

Raison sociale / Full legal name :

Adresse / Address :

Tél :

Fax :

N° TVA / EU VAT N° :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION / BILLING ADDRESS

Raison sociale / Full legal name :

Adresse / Address :

PARTICIPANT AU COLLOQUE / CONFERENCE PARTICIPANT

Nom / Last name :

Prénom / First name :

Fonction / Job title :

Tél :

E-mail :

COUT / COST : Les déjeuners et le dîner de gala sont inclus. Including buffet and gala dinner. Réduction de 10% à partir de la deuxième personne d'une même entreprise. Discount 10 % from a second participant.

- Adhérents/members ODASCE-EFA-EVO & Délégués/delegates SITPRO :

710.00 € H.T. + TVA/VAT 19.6% = 849.16 € TTC/VAT included

- Non - adhérents/others :

970 € H.T. + TVA/VAT 19.6% = 1160.12 € TTC/VAT included

- Prix spécial pour un accompagnant au gala/Special price for accompanied person for gala

dinner = 179.40 € TTC/vat included : Nom / Last name :

Prénom / First name :

Total HT € / ex-VAT total

N° adhérent / Membership number :

Total TTC € (TVA 19,6%) / VAT-inclusive total (19,6% VAT)

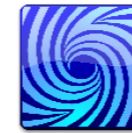
PAIEMENT / PAYMENT

Par chèque bancaire à l'ordre de ODASCE / By cheque made out to ODASCE

Par virement bancaire / By bank transfert to :

Caisse des dépôts et consignation
banque : 40031-
guichet : 00001-
N° compte ODASCE : 0000233217W
clé RIB : 21-
identifiant IBAN : FR75 4003 1000 0100 0023 3217 W 21-

Etudiants sur présentation de leur
carte tarif unique pour les deux
jours hors gala 80 € TTC.



O.D.A.S.C.E.

Office de Développement par l'Automatisation
et la Simplification du Commerce Extérieur

10ème COLLOQUE DOUANIER EUROPEEN ODASCE CITE CENTRE DES CONGRES DE LYON

50 avenue Charles de Gaulle - France - 69006 LYON
tél: 33(0)472822626 fax : 33(0)472822627 www.ccc-lyon.com

« En route vers 100% de dématérialisation... »
22 et 23 Octobre 2009

DEMATERIALIZATION ET SECURISATION DES ECHANGES

L'article 5(1), alinéa 1 du code des douanes modernisé stipule que «tout échange de données, de documents d'accompagnement, de décisions et de notes opéré entre autorités douanières ou entre opérateurs économiques et autorités douanières requis en vertu de la législation douanière ainsi que le stockage de ces données en vertu de la législation douanière doivent être effectués en utilisant un procédé informatique de traitement des données».

L'absence de papier entraîne la simplification des formalités.
La sécurisation des échanges réduit les risques pour les opérateurs.
L'introduction du label « OEA » renforce l'esprit de partenariat entre douanes et entreprises.

La dématérialisation concerne non seulement la disparition de procédures de dédouanement « papier » mais aussi des changements analogues dans les pratiques commerciales où les documents traditionnels sont progressivement remplacés par des messages électroniques et des fichiers stockés dans les bases de données des entreprises.

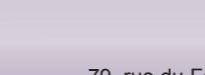
Dans un avenir proche, les systèmes électroniques tant publics que privés seront appelés à communiquer entre eux et fournir au juste moment les éléments juridiques de fait et de preuve exigés par la loi.

Cette évolution est liée à la nécessité martelée de la sécurisation des échanges mais ces modifications de procédures tant administratives que commerciales entraînent des charges nouvelles pour tous les opérateurs et des modifications importantes des relations contractuelles et informatiques.

La dématérialisation des échanges est structurante pour les opérateurs et entraîne des questions organisationnelles et juridiques. Venez en débattre durant ces deux jours.

PARTENAIRES/PARTNERS

PRINTEMPS



Sponsoring OR /GOLD

C/M/S Bureau Francis Lefebvre

Sponsoring ARGENT/SILVER



Sponsoring BRONZE



JEUDI 22 OCTOBRE 2009

CAFE D'ACCUEIL - ENREGISTREMENT - BADGES

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

Ouverture Michèle PETITGENET Présidente ODASCE

- Quels sont les enjeux de la dématérialisation ?
- Qu'entraîne pour les entreprises et les douanes, l'absence de papier en termes de responsabilité ?
- Le statut OEA est-il une condition suffisante ?
- Comment passer d'un monde papier à un monde numérisé ?
- «interface unique/guichet unique» : problématique de la dématérialisation de documents requis par d'autres législations

Table de politique générale :

- Ministère de l'Economie France : Anne-Marie Idrac, Secrétaire d'Etat au commerce extérieur*
 - OMC - Richard Eglin - Directeur de la division «trade policy review»*
 - OMD : Kunio Mikuriya – Secrétaire Général *
 - La Commission UE – TAXUD –
 - DGDDI France – Jérôme Fournel – Directeur Général des Douanes et Droits Indirects France
- *sous réserve de disponibilité

REPAS - BUFFET - FORUM 1

TABLE RONDE 1 - Dématérialisation et responsabilisation de l'échange de données déclaratives et des documents d'accompagnement en matière douanière comme les pièces jointes aux dossiers : certificats d'origine, certificats de circulation, cites, etc.

- Application et avenir : Auto certification/origine. Responsabilités dans l'échange et le stockage des données : Qui est responsable ? Quelles Sanctions ? Les Certifications dématérialisées : obtention/présentation des documents sous forme électronique. Modalités, investissements et bénéfices d'une fourniture et d'un traitement électronique des données de sécurité pour les entreprises

Animation de la table ronde : Christine Lepage Mission PME DGDDI – animation via jeu de questions/réponses

- DGDDI - Gérard Schoen Sous-Directeur D/2
 - DGDDI - Sonia Delaunay – Chef bureau E/4
 - DGDDI – Christophe Hypolite – Mission dématérialisation*
 - Entreprise : François Darden - Manageur des affaires douanières - Michelin
 - Ministère Economie Belgique : Emile Goffin, Directeur Général
 - CCIP : Mauricio Valdivia. Direction actions et coopération internationales
 - Taxud – à confirmer
 - Avocat : Marc Brocardi, Arsene taxand
- *sous réserve de disponibilité

PAUSE - SALON PASTEUR

TABLE RONDE 2 - Sécurisation des échanges / Archivage et Dématérialisation des décisions en matière douanière dans la mise en place des OEA et de la reconnaissance mutuelle de ce statut : vers une interface mondiale des guichets uniques...

- Sûreté / Sécurité : jusqu'où aller ? Modalités, investissements et bénéfices d'un processus dématérialisé d'autorisation pour les OEA . Vers une généralisation de la dématérialisation du processus décisionnel en matière douanière et le traitement et stockage des décisions douanières dans des bases de données. Sécuriser les échanges, qu'est ce que cela rapporte aux entreprises et aux administrations ? Quid de la reconnaissance mutuelle ?

Animation de la table ronde : Marc Hoffmeister - Classe Export - animation via jeu de questions/réponses

- DGDDI E/3 : Jean Michel Thillier, chef bureau E/3
- Taxud – à confirmer
- Entreprise : Vasen Dayal, Responsable douanes, Sadas Vert Baudet
- prestataires informatiques : MIC, Integration Point, SAP, Conex
- Société de surveillance : François Aubry- Vice Président - Bureau Véritas GSIT
- Douanes pays tiers: en cours

VENDREDI 23 OCTOBRE 2009

LES 4 ATELIERS DE TRAVAIL

- Président des Ateliers Peter Wilmott – Présentation générale et objectifs dans la salle plénière Auditorium Pasteur de 9 à 9.20 H
- Répartition dans les 4 salles : début des ateliers : 9.30 h.
- Chaque atelier de travail possède un animateur - deux étudiants par atelier assurent la mise en place du compte rendu. Pause en atelier selon programmation de l'animateur.

1/ L'évolution des origines préférentielles : de nouvelles responsabilités pour les opérateurs.

Animation : DGDDI - Jacqueline Cutzach E/4 - salle Rhône 2 - FR

2/ La dématérialisation et l'auto certification : Quoi et comment ?

Animation : Pascal Perrochon - UIC - salle Rhône 3A - FR

3/ OEA : quelle sécurisation pour la chaîne ?

Animation : Denis Redon- CMS Bureau Francis Lefebvre - salle Rhône 3B - FR

4/ Comment gérer le risque dans une chaîne sans papier ?

Animation : Lothar Geller – EFA/TAXUD - salle plénière : auditorium Pasteur FR/EN

REPAS - BUFFET - FORUM 1

COMPTE RENDU DES ATELIERS

- Compte-rendu des ateliers par chacun des animateurs –
- Synthèse par Peter Wilmott - ODASCE –
- Débat animation par Evelyne Irigaray – ODASCE

RAPPORT D'ETONNEMENT

- Olivier Benoit - CMS Bureau Francis Lefebvre

CONCLUSION - RECOMMANDATIONS

- Michèle Petitgenet - Présidente de l'ODASCE

SOIREE DE CLOTURE : de 19.30 H / 02.30 H GALA – SOIREE DANSANTE

RV pour les cars 19 heures devant l'Ours au Palais des congrès de Lyon
Soirée de gala jusqu'à 02.30 heures Château de Saint Priest

INSCRIPTIONS :

Bulletin au dos ou à télécharger sur notre site
www.odasce.asso.fr

La liste des intervenants peut être modifiée en fonction de leur disponibilité

ACCUEIL à partir de 8h30

9h45 / 12h30



14h / 16h

14h30 / 17h

17h15

17h30

16h30 / 19h00

